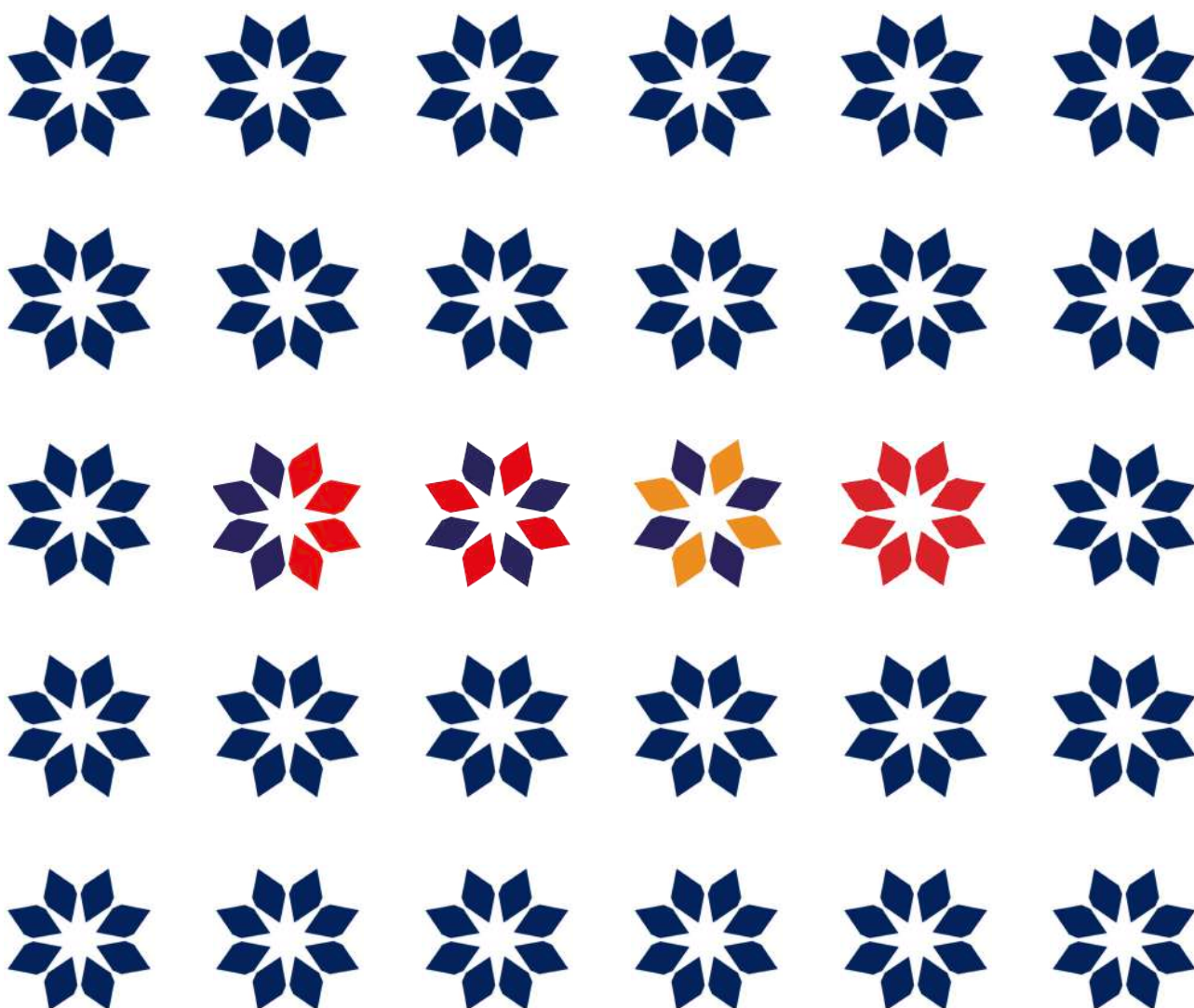




FONDATION
FRANCE-ASIE

Fonds de préfiguration

NOUVEAUX REGARDS SUR L'ASIE



Une perspective nouvelle sur l'Asie et la diversité de ses enjeux
et de ses cultures, mêlant regards d'experts et d'acteurs de haut niveau.

SOMMAIRE

p.3 Éditorial.

par Jean-Raphaël Peytregnet,
Directeur de la publication et ancien
diplomate.

p.6 Actualités **asiatiques**.

par Pierre Haski,
Journaliste pour France Inter.

p.7 L'industrialisation des chaînes d'approvisionnement **en minerais critiques par la Chine : une perspective historique**.

par Marion Labouré (YL France-Chine 2026)
et Camilla Siazon,
Managing Director & Research Analyst,
Deutsche Bank Research Institute.

p.13 L'exception démocratique **taïwanaise**.

par Jean-Raphaël Peytregnet,
Ancien diplomate.

p.18 Japon : Adieu **au pacifisme ?**

par CHEN Yo-Jung,
Ancien diplomate français.

p.25 Le silence brisé : femmes, pouvoir et **les structures qui doivent changer**.

par Garima Purohit,
Architecte & Designer, Fondatrice, Studio
GG, Entrepreneure pour les Femmes.

AGENDA

24 septembre

Cocktail de rentrée

Gibson Dunn

16 Av. Matignon, 75008 Paris

5-8 novembre

Séminaire Young Leaders
France-Japon 2026

Plus d'informations sur le site de la
Fondation France-Asie
fondationfranceasie.org

Pour participer aux événements, écrire à
contact@fondationfranceasie.org



Jean-Raphaël Peytregnet

Directeur de la publication, ancien diplomate

ÉDITORIAL

Les terres rares et l'Asie : une géopolitique des ressources critiques

Les terres rares occupent aujourd'hui une place centrale dans l'économie mondiale, au croisement des transitions énergétiques, numériques et militaires.

Derrière leur nom trompeur – ces éléments ne sont pas toujours rares au sens géologique mais plutôt « critiques » pour l'économie des pays – se cache un groupe de métaux aux propriétés chimiques essentielles pour des technologies de pointe : aimants permanents, batteries, écrans, radars ou encore équipements militaires. Dans cette économie stratégique, l'Asie s'impose comme le cœur du système mondial, tant par ses ressources que par sa maîtrise industrielle.

La domination chinoise dans les terres rares constitue l'un des faits géopolitiques majeurs du début du XXI^e siècle. Elle représente environ 60 à 70 % de la production mondiale de terres rares et surtout près de 85 à 90 % des capacités de raffinage et de séparation chimique.

Depuis les années 1990, Pékin a en effet progressivement construit une position quasi hégémonique, non seulement dans l'extraction mais surtout dans les étapes cruciales du raffinage et de la transformation.

D'autres pays asiatiques jouent des rôles complémentaires, moins visibles mais qui restent essentiels. Ainsi la Birmanie (Myanmar) est devenue un fournisseur clé de terres rares lourdes (dysprosium, terbium, notamment) –

les plus recherchées, indispensables à la fabrication d'aimants haute performance. Les gisements situés dans le nord du pays, notamment dans l'État Kachin, alimentent directement l'industrie chinoise.

Cette relation illustre une forme de dépendance asymétrique : le Myanmar fournit la matière première brute, tandis que la Chine en assure la transformation et capte l'essentiel de la valeur. Cette dynamique s'inscrit par ailleurs dans le contexte politique instable que connaît la Birmanie, marqué par des conflits internes inter-ethniques et une gouvernance fragile, ce qui soulève des enjeux environnementaux et éthiques majeurs.

La Malaisie occupe, quant à elle, une position intermédiaire dans la chaîne de valeur. Elle ne dispose pas de ressources minières significatives, mais elle abrite des infrastructures industrielles stratégiques, notamment l'usine de la société Lynas à Kuantan.

Ce site est l'un des rares en dehors de la Chine capable de traiter des terres rares à grande échelle. Il illustre les tentatives de diversification de la chaîne d'approvisionnement mondiale, soutenues par des pays comme l'Australie, le Japon ou les États-Unis.

Toutefois, cette activité suscite des controverses locales, notamment en raison des déchets radioactifs générés par le traitement de certains minerais. La Malaisie se trouve ainsi au cœur d'un dilemme classique qui est de tirer parti d'une opportunité industrielle stratégique tout en répondant aux préoccupations environnementales et sociétales.



Le Japon occupe, pour sa part, une position particulière parce qu'engagé dans une stratégie de réduction de dépendance, combinant diversification des importations, recyclage avancé et innovation technologique.

Depuis les tensions d'approvisionnement de 2010 avec la Chine, Tokyo a réduit sa vulnérabilité en diversifiant ses sources d'approvisionnement (Australie), en investissant dans le recyclage, en développant des stocks stratégiques et en soutenant des partenariats alternatifs, notamment avec Canberra.

L'Inde représente un autre cas intéressant. Le pays dispose de ressources significatives, principalement sous forme de sables monazitiques (cérium, lanthane, néodyme, thorium) le long de ses côtes. Cependant, son exploitation reste limitée par des contraintes réglementaires et technologiques. New Delhi cherche aujourd'hui à développer une filière nationale complète, en s'appuyant sur des partenariats avec des acteurs internationaux tels que les États-Unis, le Japon ou l'Australie.

Cette stratégie s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer son autonomie stratégique et de s'insérer dans des chaînes de valeur alternatives à celles dominées par la Chine. Néanmoins, les défis restent nombreux, notamment en matière de capacités industrielles et de compétitivité.

Au-delà de ces exemples, l'Asie du Sud-Est et l'Asie centrale présentent un potentiel encore largement sous-exploité. Des pays comme le Vietnam ou le Kazakhstan disposent de ressources prometteuses, mais leur développement est freiné par des contraintes techniques, financières, politiques et environnementales.

L'Indonésie possède des gisements de terres rares prometteurs, ainsi que d'autres minerais stratégiques comme le tungstène, le tantale et l'antimoine.

Une partie du potentiel indonésien provient aussi des résidus de traitement du nickel (premier producteur mondial) et de l'étain, qui contiennent de faibles quantités de terres rares récupérables.

La centralité de l'Asie dans les terres rares s'explique également par la géographie de la demande. Le continent asiatique est un pôle majeur de production industrielle, notamment dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile et des énergies renouvelables.

La fabrication d'aimants permanents, qui constitue l'un des principaux débouchés des terres dites rares, est largement concentrée en Chine, au Japon et en Corée du Sud. Cette proximité entre production de matières premières, transformation industrielle et demande finale renforce l'intégration régionale et confère à l'Asie un avantage compétitif durable.

Les terres rares sont ainsi devenues un instrument de puissance. La Chine n'a pas hésité à utiliser sa position dominante comme levier diplomatique, notamment lors de tensions commerciales avec le Japon ou les États-Unis.

Cette dimension géopolitique a conduit les puissances occidentales à prendre conscience de leur vulnérabilité et à lancer des initiatives pour sécuriser leurs approvisionnements [1]. Cependant, la reconstitution de chaînes de valeur alternatives s'annonce longue et coûteuse, car elle nécessite de recréer des capacités minières, chimiques et industrielles très complexes.

Par ailleurs, les enjeux environnementaux liés à l'exploitation des terres rares sont particulièrement prégnants en Asie. Les procédés d'extraction et de raffinage sont souvent polluants, générant des déchets toxiques et radioactifs. Dans certains pays, la faiblesse des réglementations ou leur application incomplète a conduit à des dégradations importantes des écosystèmes. Cette situation alimente des tensions locales et pourrait, à terme, remettre en cause la soutenabilité de certains modèles de production.

Enfin, l'avenir des terres rares en Asie dépendra de plusieurs facteurs clés : l'évolution de la demande mondiale, les progrès technologiques (notamment en matière de recyclage et de substitution), et les dynamiques géopolitiques.

Si la Chine devrait conserver une position dominante à moyen terme, la montée en puissance d'acteurs alternatifs (Australie, États-Unis, Canada, Brésil et Vietnam, notamment) et la diversification des chaînes d'approvisionnement pourraient progressivement rééquilibrer le système. Ainsi, le paysage des terres rares ne se résume plus à une opposition binaire entre l'Asie et l'Occident.

Il s'agit plutôt d'un système hiérarchisé : une Chine dominante au centre, une Asie industrielle structurée et diversifiée, et un ensemble de



puissances occidentales et intermédiaires (États-Unis, Europe, Inde, Corée du Sud) engagées dans des stratégies de réduction de dépendance plus ou moins avancées. Ce système reste profondément asymétrique, mais il est désormais en recomposition progressive, sous l'effet

combiné de la transition énergétique et des tensions géopolitiques mondiales.

[1] Voir <https://www.elysee.fr/G7evian/2026/06/17/declaration-des-chefs-detat-et-de-gouvernement-du-g7-sur-la-securisation-des-chaines-dapprovisionnement-en-minerais-critiques>

Jean-Raphaël Peytregnet

Diplomate de carrière après s'être consacré à la sinologie en France puis à l'aide au développement au titre d'expert international de l'UNESCO au Laos (1988-1991), Jean-Raphaël PEYTREGNET a, entre autres, occupé les fonctions de consul général de France à Canton (2007-2011) et à Pékin (2014-2018) ainsi qu'à Mumbai/Bombay de 2011 à 2014. Il était responsable de l'Asie au Centre d'Analyse, de Prospective et de Stratégie (CAPS) rattaché au cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (2018-2021) puis enfin Conseiller spécial du directeur d'Asie-Océanie (2021-2023).



Pierre Haski
Journaliste

Actualités asiatiques

Géopolitique, un podcast offrant un regard sur l'actualité internationale.

Par Pierre Haski sur France Inter

6 août - Japon, Allemagne : les « vaincus » d'hier se réarment.

Le Japon et l'Allemagne savaient, par le passé, que les États-Unis voleraient à leur secours en cas d'agression. C'était une certitude, cela devient aujourd'hui une hypothèse. Alors, comme Tokyo, Berlin investit désormais, et massivement, dans sa défense. Ce n'est pas qu'un tournant stratégique, c'est aussi une page politique qui se tourne : celle de l'ordre international né en 1945.

► [Écouter le podcast](#)

21 juillet - En Inde : avoir un diplôme mais pas d'avenir.

Des milliers de jeunes Indiens marchent pour exiger la démission du ministre de l'Éducation après la révélation d'une énième fraude aux concours. Un scandale en soi, bien sûr, mais qui,

de surcroît, laisse planer l'idée d'un contrat social truqué dans un pays déjà très inégalitaire. Manifestation organisée à l'appel du Parti du Peuple des cafards, elle dénonce l'absence d'horizon offerte à la jeunesse indienne et alerte, surtout, sur le chômage des jeunes diplômés.

► [Écouter le podcast](#)

20 juillet - L'IA, la générosité très calculée de Pékin

La Chine s'est posée en mécène de l'intelligence artificielle. Pour Xi Jinping, « le développement de l'IA ne doit pas être la performance solitaire d'un unique pays mais une symphonie de coopération internationale ». On l'a compris, derrière ces accents lyriques, Pékin entend apparaître comme « le » contre-modèle des États-Unis.

► [Écouter le podcast](#)

Pierre Haski

Journaliste français, ancien correspondant en Afrique du Sud, au Moyen-Orient et en Chine pour l'Agence France Presse (AFP) puis pour le journal *Libération*, cofondateur du site d'information *Rue89*, Pierre HASKI est président depuis 2017 de l'association Reporters sans frontières. Depuis 2018, il pose un regard sur la politique internationale au travers de son émission matinale "Géopolitique" diffusée sur France Inter.



Marion Labouré
Camilla Siazon
Managing Director & Research Analyst
Deutsche Bank Research Institute



Article Nouveaux Regards

L'industrialisation des chaînes d'approvisionnement **en minerais critiques** par la Chine : une perspective historique.

Par Marion Labouré (YL France-Chine 2026) et Camilla Siazon, traduit de l'anglais

Le présent article reprend un extrait du chapitre 2, « Critical Minerals », du rapport *The Great Rebalancing*, publié en mars 2026 par le Deutsche Bank Research Institute et co-écrit par Marion Labouré et Camilla Siazon.

Aucun pays n'a tiré parti de l'ère des minerais critiques avec autant d'efficacité que la Chine. Grâce à une stratégie industrielle de long terme pilotée par l'État et à des investissements considérables, la Chine exerce aujourd'hui un quasi-monopole sur les principales chaînes d'approvisionnement en minerais, faisant de son échelle industrielle une source de levier stratégique majeure et un goulet d'étranglement pour le reste du monde.

Ce goulet d'étranglement est particulièrement difficile à surmonter, car il repose sur des capacités technologiques, nécessite d'importants capitaux et ne peut être reproduit rapidement. En prenant les terres rares comme principal exemple, cette section explique comment la Chine a construit, consolidé, puis

appris à exploiter son avantage industriel dans la sphère géopolitique.

La domination de la Chine sur le segment intermédiaire : la capacité plus que les réserves.

Jusqu'à la fin des années 1980, les États-Unis étaient le premier producteur mondial de terres rares.

La découverte, en 1949, d'un important gisement de terres rares à haute teneur à Mountain Pass, en Californie, a ouvert la voie à la production de masse de quantités commerciales d'éléments de terres rares, ce qui a entraîné une baisse des prix et favorisé leur utilisation commerciale à plus grande échelle [1]. La France occupait également une position de premier plan dans le traitement des terres rares grâce à son géant de la chimie Rhône-Poulenc (racheté par la suite par Solvay).

Toutefois, cet avantage occidental a été dépassé lorsque les dirigeants chinois ont reconnu la



valeur stratégique de leurs immenses réserves de terres rares et lancé un effort coordonné pour développer les capacités nationales de production. À cette fin, l'État a soutenu des programmes visant à améliorer les techniques d'extraction minière, investi dans la recherche et le développement des applications des terres rares et apporté un soutien financier, via des banques contrôlées par l'État, permettant aux entreprises chinoises du secteur de se développer et d'atteindre une taille critique, même sans rentabilité immédiate. En conséquence, la production nationale a progressé à un rythme moyen annuel de 40 % entre 1978 et 1989 [2].

À mesure que les exportations chinoises de terres rares augmentaient au cours des années 1990 et que les États-Unis accordaient une priorité croissante aux préoccupations environnementales et sociales, rendant le traitement des terres rares moins compétitif sur leur territoire, la production s'est progressivement déplacée vers la Chine.

Il devenait en effet de plus en plus difficile pour les producteurs non chinois de rivaliser sur les prix. La mondialisation, conjuguée à l'émergence de la Chine comme « atelier du monde », a également conduit les États-Unis et l'Europe à réduire leur production domestique au fur et à mesure que les chaînes d'approvisionnement se déplaçaient vers la Chine. Bénéficiant d'un approvisionnement national à moindre coût, les industriels chinois ont également pu accroître la production de produits finis stratégiques, tels que les aimants à haute performance et les composants électroniques, évinçant progressivement la concurrence étrangère dans les industries manufacturières situées en aval.

Afin de consolider son avantage dans la production de terres rares, les autorités ont simultanément réduit les quotas d'exportation — de 54 % entre 2005 et 2010 — afin de sécuriser les ressources destinées à la demande intérieure et de reprendre le contrôle des opérations [3]. Cette décision a entraîné une forte hausse des prix internationaux des terres rares, avant que Pékin ne remette ensuite sur le marché d'importants volumes de production subventionnée. Ce cycle auto-entretenu a créé une surabondance de matières premières non transformées, fait baisser les prix et renforcé la position de la Chine comme principal acheteur et transformateur mondial.

Le contrôle exercé par la Chine sur les prix mondiaux est renforcé par le manque de transparence concernant les prix réels des terres rares et des minerais critiques. Les deux bourses

chinoises spécialisées dans les terres rares fonctionnent en effet avec une transparence limitée, tandis que le *Shanghai Metals Market* publie des fourchettes de prix indicatives plutôt que des prix au comptant en temps réel. En dehors de la Chine, le marché de gré à gré (OTC) de ces métaux est particulièrement opaque, et les volumes d'échanges sur le *London Metal Exchange* sont quasiment inexistants. L'arrêt de la publication des quotas chinois d'extraction et de raffinage des terres rares a également contribué à accroître l'incertitude sur les prix ainsi que la volatilité des entreprises étrangères, contraintes d'évoluer dans un environnement devenu moins transparent.

En conséquence de ces différents facteurs, la Chine domine les capacités mondiales de transformation des terres rares depuis les années 1990, sa part de la production mondiale ayant culminé à 97,5 % en 2009. Aujourd'hui, la Chine conserve des positions dominantes dans l'extraction des terres rares (environ 60 à 70 %), leur transformation (environ 90 %) ainsi que la fabrication d'aimants permanents (environ 93 %). Toutefois, bien que le pays domine très largement les segments intermédiaire et aval de la chaîne de valeur, il dépend encore d'importants volumes d'importations de minerais bruts destinés au raffinage et à la transformation.

La Chine figure ainsi parmi les principaux importateurs mondiaux de matières premières dans les chaînes d'approvisionnement des minerais critiques. Afin de réduire cette dépendance, Pékin a développé ses stocks stratégiques et accru ses investissements dans des exploitations minières à l'étranger (notamment en Indonésie) [4].

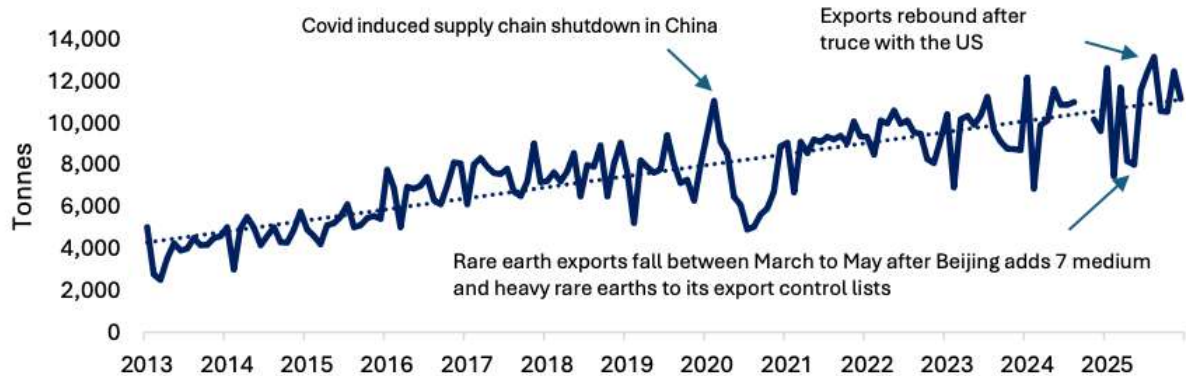
L'investissement record de 213,5 milliards de dollars consacré à l'Initiative « *Belt and Road* » en 2025 — dont 32,6 milliards de dollars destinés aux secteurs des métaux et des mines afin de sécuriser les capacités de transformation et les droits d'enlèvement de la production — illustre cette orientation stratégique. Par ces initiatives, la Chine renforce également sa position sur le segment amont, se rapprochant d'une influence encore plus importante sur l'ensemble de la chaîne de valeur des minerais critiques.

Enfin, au fil des années, Pékin a consolidé les entreprises publiques du secteur des terres rares, favorisant une intégration verticale lui permettant de contrôler l'ensemble de la chaîne de valeur. En décembre 2021, les autorités ont annoncé la création de *China Rare Earth Group Co.*, issue de la fusion de trois grandes

entreprises publiques et de deux instituts de recherche. Cette nouvelle entité contrôle

désormais environ 70 % de la production nationale chinoise de terres rares.

Figure 4: China rare earth exports



Source: Deutsche Bank Research, China General customs. Note: Data for Sep and Oct 2024 not available.

Les minerais critiques comme « Fordisme minéral »

Pour comprendre la relation entre la domination de la Chine sur les infrastructures liées aux minerais critiques et son rôle dans l'ordre international, il est utile d'établir une analogie avec l'ère mondiale de l'industrialisation américaine au XX^e siècle, un système communément désigné sous le nom de « fordisme ».

Le fordisme était un système de production et de consommation de masse apparu dans les années 1920, reposant sur des pièces standardisées et des chaînes d'assemblage mobiles. Sa caractéristique essentielle résidait dans une production intégrée verticalement et réalisée à grande échelle (par exemple, la chaîne d'assemblage). Selon la définition proposée par Stefan Link dans *Forging Global Fordism* [5], le fordisme a également constitué, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, un instrument de modernisation conduite par l'État.

Cette dynamique s'est manifestée par le fait que l'Allemagne comme l'Union soviétique ont activement cherché à acquérir les technologies et les méthodes de production américaines afin de moderniser rapidement leurs économies et de diffuser leurs propres idéologies étatiques. Comme le montre Link, le système de brevets ouvert ainsi que les transferts de technologies relativement permissifs entre les États-Unis, l'URSS et l'Allemagne à cette époque ont permis aux ingénieurs de ces pays d'étudier, de copier et de reproduire les méthodes issues du système de production fordiste développé à Detroit, afin de bâtir leurs propres capacités industrielles et militaires [6].

L'industrialisation de masse permise par le fordisme, combinée au soft power américain d'après-guerre, au capitalisme de consommation et à l'institutionnalisme libéral intégré (*embedded liberal institutionalism*), a contribué à asseoir l'hégémonie des États-Unis au XX^e siècle [7].

De la même manière que le fordisme a constitué le fondement de l'essor économique et militaire des États-Unis, la Chine est parvenue à concevoir et à maîtriser un nouveau système de production appliqué aux minerais critiques, qui constitue aujourd'hui la base de son influence géopolitique. Grâce à l'intégration verticale des entreprises spécialisées dans les terres rares et à sa position de premier acheteur mondial sur le segment aval, la Chine a construit, à ce jour, l'écosystème de transformation des minerais critiques le plus complet au monde.

De même que Ford avait standardisé les pièces industrielles en réalisant d'importantes économies d'échelle et en réduisant fortement les coûts, la Chine a, dans les faits, établi les prix mondiaux et les standards de production. Cette situation est particulièrement visible dans son pouvoir de fixation des prix sur de nombreux minerais critiques, qui a conduit les entreprises occidentales à considérer comme économiquement rationnel d'extraire les matières premières à travers le monde puis de les expédier en Chine pour y être transformées. Les États-Unis cherchent à réindustrialiser leurs propres chaînes d'approvisionnement en terres rares, mais se heurtent à ce que Link qualifie de contraintes du « développement tardif » (*late developer*).

Contrairement aux transferts technologiques intervenus entre les États-Unis, l'Allemagne et l'Union soviétique à l'époque du fordisme, le monde actuel, marqué par le réalisme infrastructurel, laisse beaucoup moins de place à une telle coopération entre concurrents stratégiques. L'Occident ne peut pas simplement reproduire le modèle industriel chinois sans assumer également les coûts économiques, sociaux et environnementaux considérables que la Chine a acceptés au cours de plusieurs décennies de transformation de ses chaînes d'approvisionnement.

Les minerais critiques comme levier du réalisme infrastructurel : étude de cas des terres rares

La stratégie chinoise en matière de terres rares constitue une forme contemporaine de « fordisme minéral ». Dans cette section, nous examinons comment la domination presque totale de la Chine sur les terres rares et, plus largement, sur les minerais critiques, lui a permis de transformer cet avantage industriel en levier géopolitique.

Si la Chine a reconnu depuis longtemps l'avantage que lui procurait sa domination dans le domaine des terres rares et a eu recours, de manière ponctuelle, à des quotas et restrictions à l'exportation depuis les années 1990, nous soutenons que l'objectif initial de ces mesures était avant tout de renforcer les capacités nationales du pays plutôt que d'exercer une influence géopolitique.

L'exemple généralement cité comme la première utilisation par la Chine de sa domination du marché à des fins politiques remonte à septembre 2010, lorsque les exportations de terres rares vers le Japon furent interrompues pendant deux mois. De nombreux observateurs y ont vu une mesure de rétorsion, cette interruption étant intervenue peu après un affrontement entre des navires chinois et japonais dans les eaux disputées situées à proximité des îles Senkaku (appelées îles Diaoyutai par la Chine).

Contrairement au récit communément admis, il existe toutefois peu d'éléments attestant que la Chine ait officiellement annoncé, en 2010, une interdiction ciblée des exportations vers le Japon. Si Pékin a effectivement menacé Tokyo de « contre-mesures fermes », il n'a jamais confirmé formellement avoir suspendu les exportations de terres rares à destination du Japon [8], laissant les analystes déduire ses intentions à partir des données commerciales. Le Premier ministre chinois de l'époque avait

d'ailleurs déclaré que « la Chine n'utilise pas les terres rares comme monnaie d'échange » [9].

Néanmoins, l'impact sur le marché fut manifeste : les prix des métaux issus des terres rares furent multipliés par près de dix à la suite de cette interruption. Par la suite, le Japon, conjointement avec les États-Unis et l'Union européenne, a obtenu gain de cause dans une plainte déposée devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), accusant la Chine d'avoir recours à des quotas d'exportation et à d'autres restrictions sur les terres rares, ce qui a conduit Pékin à supprimer l'ensemble de ces mesures en 2015.

L'utilisation plus systématique des terres rares comme instrument de pression s'est développée avec l'intensification de la rivalité sino-américaine durant le premier mandat de Donald Trump. Les restrictions imposées par Pékin sur les exportations de terres rares et d'autres minerais critiques sont alors devenues plus régulières et plus ciblées.

Les premiers signes montrant que les autorités commençaient à considérer leur domination dans le secteur des terres rares comme un outil stratégique au service de la sécurité nationale sont apparus en 2019, lorsque les tensions liées à la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ont atteint un nouveau sommet. Lors d'une visite très médiatisée dans l'un des principaux complexes miniers et de transformation des terres rares de Ganzhou, le président Xi Jinping a déclaré aux médias d'État que les terres rares pourraient constituer une « nouvelle Longue Marche » [10].

Cet épisode peut être interprété comme le premier signal informel indiquant que Pékin commençait à considérer son quasi-monopole sur cette industrie comme un levier dans son différend commercial avec les États-Unis.

Ces préoccupations se sont renforcées l'année suivante lorsque l'Assemblée populaire nationale a voté une nouvelle loi sur le contrôle des exportations, créant un cadre juridique permettant de restreindre les exportations de matériaux sensibles pour des motifs de sécurité nationale. Si les terres rares n'étaient pas explicitement mentionnées, cette loi autorisait néanmoins Pékin à suspendre légalement ses exportations vers certains pays si les autorités le jugeaient nécessaire.

Au cours des années 2020, alors que la compétition mondiale s'est progressivement transformée en une course aux technologies, les



actions de la Chine sont devenues plus explicites. En 2023, Pékin a interdit l'exportation de certains équipements spécialisés destinés au traitement des terres rares et a imposé des restrictions à l'exportation sur le gallium, le germanium et certains types de graphite [1]. En 2024, ces restrictions ont été renforcées jusqu'à devenir une interdiction totale d'exporter

du gallium et du germanium vers les États-Unis. En 2025, la Chine disposait d'un large éventail d'instruments de politique publique relatifs aux minerais critiques, transformant ainsi son avantage industriel en un véritable outil de négociation.

Figure 5: How China controls the whole value chain

Mineral	Use cases	Upstream dominance (mining & reserves)	Midstream dominance (refining & processing)	Key dynamics & strategic actions
Nickel	EV batteries, defence alloys, aerospace materials.	Indonesia holds the largest reserves and leads mined production (67%), but China controls the value chain.	China controlled 65% of global refined nickel output in 2024, primarily through ownership of Indonesian refining capacity.	China, the largest nickel consumer, is increasing stockpiles due to escalating US trade tensions.
Lithium	Lithium-ion batteries for smartphones and laptops, power tools and grid-scale energy storage systems.	Australia, Chile, and China produced ~72% in 2025. China controls 21% of upstream supply.	China controls ~70% of lithium chemical refining. The top three refiners (China, Argentina, Chile) account for ~95% of global capacity.	China's control over the lithium value chain is growing. The US imported over 90% of its lithium-ion battery cells from China in 2024. US response: investment in Canadian mining (e.g., Thacker Pass Mine). In the UK, the country's first commercial lithium plant opened in Feb 2026.
Cobalt	EV and defence batteries, jet engine alloys, industrial gas turbines, electroic warfare systems.	~74% of mined cobalt comes from the DRC, but the IEA projects Indonesia to bring its market position down to 50% by 2040. Chinese companies owned 80% of DRC production in 2024 (EIA).	China refined ~78% of global cobalt market in 2024; primarily for lithium-ion batteries.	China remains the top buyer, driven by its battery industry. The US was 79% net import-reliant for cobalt in 2025. US response: the US is diversifying supply chains with new mining and processing projects, facing challenges from weak prices (e.g., US stake in Trilogy Metals in Alaska).
Copper	Aircraft, ground vehicles, ships, submarines, missiles, AI data centers.	Chile has the world's largest reserves and leads global mining production (23%).	China dominates downstream supply chains, controlling 48% of global refining capacity.	US response: the Trump administration has designed a copper policy to onshore mining and refining production in the US.
Gallium & Germanium	Essential semiconductor materials used in fiber optics, infrared optics, solar technologies, advanced military and biomedical applications.	China controls 99% of gallium production and nearly all of germanium production.	Control over high-purity refined output used for chips and defence is more balanced, with Europe, the US, Japan and the Canada overseeing some parts of the midstream segment.	No US domestic gallium production has existed since 1987, while some limited germanium production occurs. The US also stockpiles germanium in its National Defense stockpile, but no gallium. In 2025, the DoE announced ~\$6mn in funding for gallium.
Tungsten	Steels, aerospace, and military projectiles.	China controls 82% of Tungsten production; also has the world's largest Tungsten reserves.	China refines over 80% of the world's tungsten concentrate into intermediate products.	Tungsten concentrate production ex- China = 21% of total world production. China remains the top consumer of Tungsten. In 2025, China placed several restrictions on critical minerals including Tungsten to the US.
Rare earths	17 minerals critical for defence and tech – F-35 fighter jets, submarines, Tomahawk missiles, radar systems, unmanned aerial vehicles etc), and advanced semiconductor technology.	China dominates the REM supply chain, controlling ~69% of rare earth mining in 2025.	China controls >90% of refining capacity.	IEA projects China will still dominate refining (76%) and mining (51%) by 2030, implying rare earths should remain the frontline in the US-China resource war.
Graphite	Batteries, brake linings, lubricants, powdered metals, refractory applications, and steelmaking.	China controls 78% of graphite production. The US has had no domestic natural graphite production since the 1950s.	China maintains dominance across mining, processing, and anode manufacturing.	The US and EU import around 46% (2021-2025) and 38% (2024) of their graphite from China, respectively. China requires export permits for high-grade graphite (Dec 2023), while the US imposed 93.5% anti-dumping duties on Chinese graphite and anode materials (July 2025). US response: the US is developing its upstream supply chains; the USGS currently tracks five active exploration or development projects in the US.

Sources: Deutsche Bank Research, USGS, IEA, EIA.

[1] "Rare-Earth Metal Prices in the USA Ca. 1960 to 1994," USGS, 2026, <https://www.usgs.gov/publications/rare-earth-metal-prices-usa-ca-1960-1994-0>.

[2] "China's Rare Earths Industry and Its Role in the International Market," U.S.-China Economic and Security Review Commission, November 2010, <https://www.uscc.gov/sites/default/files/Research/RareEarthsBackgroundFINAL.pdf>.

[3] Ibid.

[4] Marion Labouré and Camilla Siazon, "The Top 10 Strategic Commodities to Watch," Deutsche Bank Research Institute, October 22, 2025. <https://www.dbresearch.com/PROD/RIPROD/PDFVIEWER.caliias?pdfViewerPdfUrl=PROD0000000000606588>.



[5] Stefan J. Link, *Forging Global Fordism: Nazi Germany, Soviet Russia, and the Contest over the Industrial Order*, (Princeton: Princeton University Press, 2020).

[6] Ibid. According to Link, Germany ultimately internalized these methods more effectively than the Soviet Union.

[7] Ibid.

[8] A study by Simon Evenett and Johannes Fritz found that while China certainly applied export restrictions on rare earths during the 2010s, there was no evidence of a targeted ban on Japan. In fact, it was Australia, not Japan, that witnessed sharp falls in monthly REM exports from China during this period. Simon Evenett and Johannes Fritz, "Revisiting the China-Japan Rare Earths Dispute of 2010", CEPR, July 19, 2023. <https://cepr.org/voxeu/columns/revisiting-china-japan-rare-earths-dispute-2010>.

[9] Su Qiang, "Rare Earth Will Not Be Used as Bargaining Chip," *China Daily*, October 8, 2010.

[10] The "Long March" comment is seen as a reference to the massive, year-long tactical retreat by the CCP in 1934, as the Red Army escaped the KMT forces during the Civil War. It cemented Mao Zedong's leadership, allowed the weakened party to survive, and is now celebrated as a foundational symbol of perseverance, sacrifice, and strength. Xi's visit occurred soon after the US had blacklisted Huawei and came amidst fears that Beijing would restrict or embargo rare earth exports to the US. Zhou Xin, Wendy Wu, and Kinling Lo, "Xi Jinping Visits Rare-Earth Minerals Facility amid Talk of Use in US Trade War," *South China Morning Post*, May 20, 2019. <https://www.scmp.com/economy/china-economy/article/3010977/xi-jinping-visits-rare-earth-minerals-facility-amid-talk-use>.

[11] Marion Labouré and Cassidy Ainsworth-Grace, "Rare Earth Metals: What to Expect in 2024 in 10 Slides," *Deutsche Bank Research*, March 26, 2024, https://research.db.com/research/Article?rid=eec2bc46-c2ac-4f07-bcbe-2c75d836a3ee-604&id=RP0001&documentType=R&wt_ccl=IND-3146993-0000.

Marion Labouré

Marion Labouré est économiste chez Deutsche Bank à Londres et enseignante à l'Université Harvard. Elle possède une vaste expérience dans le secteur privé, les politiques publiques et la politique monétaire, notamment auprès de la Commission européenne, du Fonds monétaire international, de la Banque centrale du Luxembourg et de Barclays. Elle a reçu le premier prix de l'American Society of Actuaries et a été désignée par *Revue Banque* comme une étoile montante de la finance, figure parmi les 45 femmes les plus remarquables de la fintech et a été qualifiée de spécialiste de référence des cryptomonnaies par *Business Insider*. Elle est l'auteure de *Democratizing Finance*, publié par Harvard University Press. Elle est également Young Leader France-Chine 2026.

Camilla Siazon

Camilla Siazon est analyste au sein de l'équipe Macro and Thematic de Deutsche Bank à Londres, où elle couvre les actifs numériques, la géopolitique et les tendances macroéconomiques mondiales. Elle a précédemment travaillé pour les cabinets de conseil en géopolitique Eurasia Group et Greenmantle, où elle s'est consacrée à l'analyse des risques politiques et économiques. Elle est titulaire d'un double diplôme MA/MSc en histoire internationale de l'Université Columbia et de la London School of Economics, ainsi que d'un BA en histoire de Barnard College, Université Columbia.



Jean-Raphaël Peytregnet
Directeur de la publication, ancien diplomate

Article Nouveaux Regards

L'exception démocratique **taïwanaise**.

Par Jean-Raphaël Peytregnet

La démocratisation de [la République de Chine à] Taïwan constitue l'un des cas les plus aboutis de transition démocratique en Asie de l'Est.

Elle ne relève ni d'une diffusion mécanique du modèle libéral occidental ni d'un effondrement brutal d'un régime autoritaire, mais d'un processus graduel combinant libéralisation contrôlée, mobilisation sociale, transformation partisane et reconfiguration identitaire.

L'hypothèse de cet article est que la consolidation démocratique taïwanaise ne peut être comprise indépendamment de trois dynamiques imbriquées : la transformation interne du régime du Kuomintang (KMT), le rôle structurant des mobilisations sociales, et la contrainte stratégique permanente exercée par la République populaire de Chine (RPC) dans un contexte de souveraineté non résolue.

Chiang Ching-kuo et la libéralisation contrôlée

La première phase de la transition est associée à Chiang Ching-kuo, fils de Chiang Kai-shek, et

héritier du régime autoritaire du KMT. Formé en Union soviétique puis intégré à l'appareil sécuritaire nationaliste, il incarne une forme d'autoritarisme technocratique modernisateur. Trois années après la mort de son père en 1975, il est officiellement élu président par l'Assemblée nationale (replée elle aussi à Taïwan), dans un système encore non démocratique de parti unique.

Son apport au processus de démocratisation réside dans la mise en œuvre d'une stratégie de libéralisation progressive sans effondrement du régime. Sous son autorité, l'État engage une ouverture politique graduelle, en réponse à la perte de sa reconnaissance internationale [1], comme aussi à la transformation socio-économique rapide de l'île (qualifiée de « miracle taïwanais »).

Entre 1965 et 1985, le PIB réel de l'île croît en moyenne de 8 % par an, tandis que l'industrialisation transforme une économie agricole en économie exportatrice.

Ce développement produit des effets politiques majeurs, dont l'émergence d'une classe moyenne urbaine éduquée, une diversification sociale et professionnelle accompagnée d'une augmentation des attentes de la population en matière de participation politique.

Kaohsiung 1979 et la contrainte internationale

Le mouvement *dangwai* 黨外 (« hors parti ») émerge dans les années 1970 comme opposition informelle. Il est marqué par des épisodes de répression, notamment l'incident dans la ville de Kaohsiung en 1979 qui marque une étape fondatrice de la contestation démocratique. Une manifestation organisée autour de la revue dissidente *Formosa* y est violemment réprimée et ses principaux dirigeants sont arrêtés et condamnés à de lourdes peines de prison.

Contre toute attente, les leaders du mouvement ne sont pas exécutés mais envoyés purger leur peine dans le pénitencier de l'île verte (*Lüdao* 綠島) au sud-est de Taïwan. Cette limitation de la violence d'État est généralement interprétée comme le résultat de pressions diplomatiques et stratégiques exercées par Washington, alors principal soutien international de Taïwan dans le cadre de la rivalité avec la Chine continentale, qui plus est dans le contexte de la Guerre froide.

La levée de la loi martiale à Taïwan le 15 juillet 1987 constitue le point d'entrée institutionnel de la transition démocratique. Instaurée depuis 1949, et conduisant à la période de répression de « Terreur blanche » (*baise kongbu* 白色恐怖) [2] contre la population locale (147 000 arrestations ; 3000 à 4000 exécutions), celle-ci devenait en effet de plus en plus difficile à justifier face à une société plus moderne et politisée. La transition va dès lors s'accomplir de façon progressive et sans violence.

1986–1989 : bifurcation des trajectoires politiques chinoise et taïwanaise

À partir du milieu des années 1980, les trajectoires politiques de Taïwan et de la Chine continentale divergent de manière structurelle.

En Chine, des mobilisations étudiantes et urbaines apparaissent dès 1986 dans le contexte des réformes « libérales » associées à Hu Yaobang (1915–1989), alors le secrétaire général du Parti, avant d'être démis par l'aile conservatrice du PCC. Ces mobilisations (mouvement dit « démocratique » de Tian'anmen) traduisent une demande croissante de réformes politiques et de lutte contre la corruption. En 1989, ces dynamiques s'amplifient et se diffusent dans environ deux cents villes chinoises, avant d'être brutalement réprimées à Pékin par l'armée sur ordre de Deng Xiaoping.

Taïwan suit une trajectoire inverse : les cycles de contestation n'y sont pas supprimés mais

progressivement intégrés dans le processus de transformation institutionnelle.

Lee Teng-hui et la transformation de l'État

Lee Teng-hui, premier président né à Taïwan, formé au Japon et aux États-Unis, joue un rôle central dans la transformation du régime. Issu du KMT mais porteur d'une trajectoire intellectuelle distincte due à ses origines hakka (*kejia* 客家) et à son éducation japonaise puis américaine, il incarne une internalisation de la transition démocratique au sein même de l'ancien parti autoritaire.

Son apport fondamental réside dans la transformation constitutionnelle de l'État. Sous sa présidence, les réformes des années 1990 mettent fin à la fiction d'un gouvernement représentant l'ensemble de la Chine. La démission forcée des parlementaires continentaux dits « *frozen in office* », entre 1991 et 1992, puis l'introduction de l'élection présidentielle au suffrage universel direct en 1996 achèvent la territorialisation du système politique taïwanais.

Pour le président Lee Teng-hui les relations entre Taïwan et la Chine continentale doivent être considérées comme des relations entre deux États distincts (*liangguolun* 兩國論, théorie dite des deux États), et non comme une relation interne à un seul pays, se faisant de la sorte l'architecte principal de la démocratisation institutionnelle de l'île.

Dès lors, l'État se redéfinit progressivement comme entité politique enracinée à Taïwan, dans un processus de taïwanisation (*taiwanhua* 台灣化) institutionnelle et symbolique.

Le DPP et la politisation de l'identité taïwanaise

Malgré l'interdiction des partis politiques, le Parti démocrate progressiste *Minjindang* 民進黨 (*Democratic Progressive Party* ou DPP) est fondé en 1986, et va alors jouer un rôle structurant dans la transformation de la contestation en alternative politique. Des figures intellectuelles comme le professeur de droit international Peng Ming-min (« le père de l'indépendance ») participent à l'élaboration d'une pensée démocratique liée à la redéfinition de l'identité politique taïwanaise [3].

Les mobilisations étudiantes constituent un acteur central de cette évolution. Un tournant majeur est accompli avec le « mouvement étudiant des Lys sauvages » (*yebaihe xueyun* 野百合學運) en 1990, lors duquel des milliers d'étudiants occupent la place devant le palais



présidentiel à Taipei pour exiger une refonte constitutionnelle et la fin des institutions héritées de la Chine continentale. Le président Lee Teng-hui choisit à l'inverse de son homologue chinois de rencontrer les représentants du mouvement, intégrant ainsi la contestation dans le processus institutionnel.

Le « mouvement étudiant des Tournesols » (*taiyanghua xueyun* 太陽花學運) de 2014 marquera une nouvelle phase. En occupant le parlement pour protester contre un accord économique avec la Chine conclu par le KMT momentanément revenu au pouvoir (2008-2016), les étudiants contestent non seulement une politique publique mais aussi la trajectoire d'intégration économique avec Pékin. Ce mouvement renforce le DPP et restructure durablement le paysage politique.

Conformément à la Constitution de la République de Chine [à Taiwan], le président est élu au suffrage universel direct pour un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois. Dans ce cadre, tous les présidents élus depuis la transition ont été reconduits pour un second mandat. Cette régularité traduit la stabilité du système électoral et la normalisation de l'alternance comme mécanisme central de légitimation politique.

Chen Shui-bian et l'institutionnalisation de l'alternance

Chen Shui-bian, ancien avocat des droits de l'homme et figure de l'opposition démocratique, devient en 2000 le premier président issu de l'alternance. Membre du DPP, issu des mouvements pro-démocratiques des années 1980, il incarne l'affirmation d'une identité taïwanaise distincte de la Chine continentale. Son mandat marque la consolidation des mécanismes électoraux et une politisation croissante de la question identitaire et souverainiste. Sa tentative de référendum d'auto-détermination organisée en même temps que l'élection présidentielle échouera néanmoins en mars 2004, bien que plus de 90 % des votants se soient prononcés en sa faveur, la participation populaire étant restée sous le seuil légal de 50 %.

Ma Ying-jeou et la stabilisation par l'interdépendance économique

Ma Ying-jeou, né à Hong Kong, juriste formé aux États-Unis et figure montante du KMT, est élu en 2008. Son mandat repose sur une stratégie de normalisation des relations avec la Chine continentale à travers une intensification des échanges économiques et institutionnels,

comme aussi via le « consensus de 1992 », selon lequel il n'existe qu'« une seule Chine », chaque partie pouvant en avoir sa propre interprétation.

Cette phase contribue à stabiliser temporairement les relations entre les deux entités en créant une formule suffisamment ambiguë pour permettre la poursuite du dialogue.

Elle favorise le rapprochement économique, mais sans résoudre le différend politique fondamental entre les deux rives du détroit.

Tsai Ing-wen et la consolidation démocratique sous contrainte

Tsai Ing-wen, juriste formée au Royaume-Uni et spécialiste du droit international, devient présidente en 2016 et première femme à Taiwan à exercer cette fonction.

Son apport principal réside dans la consolidation d'une démocratie mature sous forte contrainte externe (Chine). Sa doctrine du statu quo combine l'inutilité de toute déclaration formelle d'indépendance et l'affirmation de la souveraineté de Taiwan. Elle renforce ainsi la résilience institutionnelle du régime démocratique [4].

Lai Ching-te et la continuité dans un contexte polarisé

William Lai (Ching-te), ancien médecin, accède à la présidence en 2024 après avoir été vice-président de Tsai Ing-wen, sur la base d'une plateforme pro-indépendantiste. Son élection illustre la continuité institutionnelle du régime démocratique, mais aussi l'intensification de la polarisation identitaire autour de la relation avec la Chine. Celui-ci reprend à son compte la ligne définie par Tsai : Taiwan est déjà un État souverain, sous le nom de République de Chine (Taiwan) ; il n'est donc pas nécessaire de déclarer une indépendance formelle de l'île.

L'élection de Lai s'inscrit dans la continuité de cette trajectoire démocratique consolidée. Elle confirme la stabilité institutionnelle du système, la normalisation de l'alternance politique mais aussi la persistance d'un clivage structurant autour de la relation avec la Chine.

Cependant, cette consolidation interne s'inscrit aussi dans un environnement stratégique de plus en plus contraint. Sur le plan politique, les équilibres internes restent sensibles aux dynamiques inter détroit, notamment à travers les positions du KMT et ses initiatives de dialogue avec Pékin (cf. visite en avril 2026 de la nouvelle présidente du parti nationaliste, Cheng



Li-wun), qui ravivent régulièrement le débat sur l'orientation stratégique de l'île.

Surtout, la pression exercée par Pékin constitue désormais le facteur externe central de l'évolution du régime communiste à l'endroit de Taïwan. Celle-ci ne repose plus uniquement sur la dissuasion militaire classique, mais sur une stratégie multidimensionnelle de zones grises : incursions quasi quotidiennes d'avions de chasse dans la zone d'identification de défense aérienne de Taïwan, cyberattaques, campagnes de désinformation et pressions diplomatiques visant à réduire son espace international. Ces actions s'accompagnent régulièrement d'exercices militaires simulant des scénarios de blocus ou de contrôle des voies maritimes, voire de contingence d'invasion.

Dans ce contexte, l'avenir de la démocratie taïwanaise ne dépend plus uniquement de sa consolidation interne, désormais solide, mais de sa capacité de résilience face à une pression stratégique structurelle et durable. Taïwan apparaît ainsi comme une démocratie pleinement institutionnalisée mais sous contrainte géopolitique permanente, dont la stabilité repose sur un équilibre fragile entre cohésion interne, mobilisation sociale héritée des cycles étudiants (Lys sauvages et Tournesols), et gestion d'un environnement régional de plus en plus conflictuel entre Pékin et Washington.

Hong Kong comme contre-modèle

S'y ajoute l'évolution de Hong Kong qui connaît une restriction progressive de ses libertés politiques, culminant avec les mobilisations massives de la population hongkongaise en 2014 et en 2019.

Le principe « un pays, deux systèmes » Le principe « un pays, deux systèmes » (*yiguo liangzhi* 一国两制) qui devait également s'appliquer à Taïwan dans l'esprit de Deng Xiaoping, cède alors la place à une restriction croissante de l'espace politique, notamment après l'adoption de la loi chinoise sur la sécurité nationale en 2020 contredisant les engagements pris par Pékin dans la « déclaration conjointe » sino-britannique de 1984 qui garantissait à l'ancienne colonie, jusqu'en 2047, le maintien d'un haut degré d'autonomie (sauf en matière de défense et de politique étrangère), et que ses droits et ses libertés de presse, de parole, de rassemblement et de religion seraient préservés [5].

À nouveau, ce contraste par rapport à Pékin renforce la perception de Taïwan comme seul

espace issu du monde chinois ayant réussi une démocratisation complète et durable, consolidant ainsi la dynamique de taïwanisation.

Fragilités structurelles de la démocratie taïwanaise

Malgré sa consolidation institutionnelle, la démocratie taïwanaise demeure caractérisée par certaines fragilités structurelles.

La première est sa vulnérabilité géopolitique, liée à la proximité militaire immédiate de la Chine et à l'absence de garantie de sécurité formelle des États-Unis (cf. les ambiguïtés du Taiwan Relations Act des États-Unis garantissant en théorie la sécurité de Taïwan aggravées par la posture transactionnelle du président Trump), ce qui crée une incertitude stratégique permanente éventuellement susceptible de peser sur les choix futurs de l'électorat taïwanais.

La deuxième réside dans la polarisation identitaire, qui structure de manière durable la compétition politique entre visions concurrentes de la nation.

Si le KMT n'est plus hégémonique, il reste l'un des deux piliers du système politique taïwanais, capable de peser sur la relation avec Pékin, d'autant que le Parti nationaliste contrôle aujourd'hui en nombre de voix (52 contre 51 au DPP), avec son allié du moment, le *Taiwan People's Party* (8), le parlement taïwanais (Yuan Législatif).

Enfin, la démocratie taïwanaise est confrontée à des opérations d'influence et de désinformation menées par la Chine continentale qui visent à fragiliser sa cohésion sociale et sa confiance institutionnelle.

Conclusion

En définitive, la démocratie taïwanaise ne peut être comprise sans cette double dynamique : d'un côté, une démocratisation institutionnelle rapide et relativement réussie ; de l'autre, une taïwanisation progressive qui a redéfini les fondements identitaires du politique.

L'ensemble a abouti à un système démocratique stable et compétitif, mais aussi traversé par des tensions structurelles liées à la question de l'identité nationale et à la pression extérieure. Taïwan illustre ainsi le cas d'une démocratie construite à la fois par le haut (les réformes venues du pouvoir) et par le bas (la pression de



la société), dont la vitalité et la stabilité du régime reposent sur sa capacité à articuler pluralisme politique et affirmation identitaire dans un environnement géopolitique de plus en plus contraint.

[1] Marquée notamment par l'expulsion de l'Organisation des Nations Unies, le 25 octobre 1971, de la République de Chine (RoC) au profit de la République Populaire de Chine (RPC), puis par l'établissement de relations diplomatiques entre Washington et Pékin, en 1979.

[2] À la suite de l'incident du 28 février 1947, dit *ererba* 二二八, provoqué par la molestation d'une vendeuse de cigarettes de contrebande par des agents gouvernementaux. Cette altercation agit comme une étincelle dans la population taïwanaise qui se révolte et qui est par la suite violemment réprimée par le régime du KMT.

[3] En 1964, Peng Ming-min rédige avec deux collègues la « Déclaration de Formose » (*Taiwan liangguo lun* 台灣兩國論) demandant la fin de la dictature du Kuomintang et l'instauration d'une démocratie à Taïwan. Ce texte est considéré comme l'un des premiers appels structurés à la démocratisation et à l'autodétermination de Taïwan.

[4] Voir interview de Tsai Ing-wen par la BBC le 14 janvier 2020 : "We are already a functionally independent country. And we have our own government, we have our own elections, of course, presidential election, and that is a way to express that we do have sovereignty, and our people elect their own leaders. So, effectively we are a country already.", cf. President Tsai interviewed by BBC, 2020-01-18, [english.president.gov.tw](https://www.bbc.com/news/world-asia-china-53111111)

[5] Suzanne Pepper, *Keeping Democracy at Bay in Hong Kong*, 2007.

Jean-Raphaël Peytregnet

Diplomate de carrière après s'être consacré à la sinologie en France puis à l'aide au développement au titre d'expert international de l'UNESCO au Laos (1988-1991), Jean-Raphaël PEYTREGNET a, entre autres, occupé les fonctions de consul général de France à Canton (2007-2011) et à Pékin (2014-2018) ainsi qu'à Mumbai/Bombay de 2011 à 2014. Il était responsable de l'Asie au Centre d'Analyse, de Prospective et de Stratégie (CAPS) rattaché au cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (2018-2021) puis enfin Conseiller spécial du directeur d'Asie-Océanie (2021-2023).



CHEN Yo-Jung
Ancien diplomate français

Article Nouveaux Regards

Japon : Adieu au pacifisme ?

Par CHEN Yo-Jung

Connu pour son pacifisme absolu jalousement gardé depuis la fin de la guerre il y a 81 ans, le Japon vient de provoquer l'ébahissement général en levant, en avril 2026, l'auto-interdiction d'exportation d'armes létales en vigueur depuis 1967. La démarche, intervenue après la décision d'avancer d'un an le calendrier de doublement du budget de défense, de 1 % à 2 % du PIB, est qualifiée de « rupture avec le pacifisme » (New York Times), d'« abandon du pacifisme » (Nikkei Asia), de « réarmement historique » (Asia Times), voire même de « remilitarisation dangereuse » (gouvernement chinois) de ce pays.

Contexte géopolitique

Le repli sur soi des États-Unis depuis le retour au pouvoir de Donald Trump et l'instabilité géopolitique qui s'ensuit poussent les alliés de l'Amérique à prospecter chacun sa voie de survie dans un monde où l'assurance stratégique américaine n'est plus chose acquise.

Dans cet effort de réadaptation, les puissances moyennes tendent à serrer les coudes entre elles et certaines semblent se tourner davantage vers l'autre superpuissance qu'est la

Chine. En Asie, les signes croissants d'un recul stratégique américain conduisent les pays de l'Asie du Sud-Est à revoir la neutralité subtile qu'ils ont jusqu'ici tenté de maintenir entre les deux superpuissances, se penchant désormais davantage en faveur de Pékin.

Un sondage mené cette année par l'institut singapourien ISEAS-Yusof Ishak montre que 52 % de ces pays opteraient pour la Chine (contre 48 % pour les USA) s'il fallait choisir entre Washington et Pékin. Il s'agit d'un renversement net des résultats de 2025, où 52 % préféraient encore les USA à la Chine (47 %).

En Asie du Nord-Est, le climat géopolitique est déjà très tendu. Trois alliés démocratiques de l'Amérique (Japon, Corée du Sud et Taiwan) y font face à trois puissances autoritaires nucléaires belligérantes (Chine, Corée du Nord et Russie). Le recul perceptible de l'influence américaine oblige ces alliés à se réadapter sans pour autant remettre en question leur alliance avec Washington.

La Corée du Sud, par exemple, entreprend une nouvelle ouverture économique vis-à-vis de la Chine tout en renforçant son propre potentiel de défense, avec au menu un projet de se doter de sous-marins nucléaires. L'imprévisibilité de Donald Trump a par ailleurs conduit à un réchauffement des relations entre Séoul et



Tokyo, longtemps frères ennemis, fractionnés par l'amertume de la colonisation japonaise. Séoul est par ailleurs depuis 2005 l'un des « 4 partenaires d'Indopacifique » (IP4 = Corée du Sud, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande) de l'OTAN.

Japon : Adieu au pacifisme ?

Dans ce mouvement global de réalignement stratégique des puissances moyennes coincées entre les deux superpuissances, le Japon fait exception dans la mesure où il exclut, pour le moment au moins, l'option d'un rapprochement avec la Chine. Les relations bilatérales avec Pékin sont au plus bas depuis l'arrivée au pouvoir à Tokyo d'une cheffe de gouvernement trop belliqueusement nationaliste au goût de Pékin.

La réponse de Tokyo à l'instabilité croissante de son espace géostratégique est donc le recours à une nouvelle étape de réarmement, au mépris du pacifisme strict dicté depuis 1946 par sa Constitution.

Une démarche qui lui permet à la fois de satisfaire l'exigence de l'allié américain pour une meilleure autonomie sécuritaire et de combler le vide stratégique prévisible. Dans le cadre de ce que Pékin condamne comme une remilitarisation dangereuse, Tokyo a rouvert en avril 2026 les exportations d'armes létales qu'il s'était interdites depuis 1967.

Libéré de cette contrainte, le Japon poursuit, à travers les ventes d'armes et les partenariats sécuritaires, le développement d'un réseau de quasi-alliances régionales (Australie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Indonésie, Malaisie, Inde...) qui, selon la revue Nikkei Asia, semble traduire un souci de sécuriser la région Indopacifique, par où passe la vitale route d'approvisionnement en ressources naturelles. Pour le New York Times, « le Japon se projette ainsi désormais comme une nouvelle force de stabilité et de puissance dans une région secouée par la posture agressive de la Chine et la volatilité politique de l'Amérique de Donald Trump ».

Selon Huong Le Thu, responsable pour l'Asie de l'International Crisis Group, citée par le quotidien américain, « le nouveau Japon représente désormais la stabilité et la continuité que la région attendait auparavant des USA, s'apprêtant à combler le vide de leadership et offrant dorénavant son "hard power" en plus de son "soft power". »

Comme nous allons le voir ci-après, le Japon désormais décomplexé de son pacifisme traditionnel développe par ailleurs des partenariats sécuritaires avec les pays européens. La volatilité de l'ère trumpienne n'est pas l'unique motivation de l'orientation choisie par le Japon.

Celle-ci répond en fait et tout d'abord à l'agenda nationaliste cher à la Première Ministre Takaichi Sanae. Issue de l'aile d'extrême droite du parti PLD (Parti Libéral Démocrate) au pouvoir, la nouvelle cheffe du gouvernement est connue depuis longtemps pour son souhait de rompre avec la Constitution pacifiste afin de réaliser son rêve d'une normalisation militaire du pays. Vu de la droite, une telle normalisation militaire devrait permettre au Japon de se défendre sans les contraintes d'un pacifisme jugé utopique.

Pacifisme : une histoire

À la suite de sa capitulation en 1945, le pays, alors en pleine repentance de son passé militariste, a dû accepter la Constitution pacifiste et démocratique que lui impose l'occupant américain en 1946. Selon l'article 9 de cette Constitution [1], le Japon renonce à jamais à la guerre et s'interdit le maintien de forces armées terrestres, maritimes et aériennes.

Cependant, la guerre de Corée en 1950 et le besoin urgent d'alliés pour endiguer l'avancée du communisme en Asie ont vite amené Washington à tolérer au Japon la création, en 1950, d'une « Police de Réserve », laquelle est surclassée en 1954 en « Forces d'Autodéfense » (FAD), misant sur l'interprétation que « l'autodéfense » n'est pas explicitement interdite par la Constitution. La croissance économique aidant, les FAD japonaises, même avec un budget limité à 1 % du PIB, finissent par évoluer aujourd'hui en l'une des plus puissantes et modernes forces armées (pardon, forces d'autodéfense !) en Asie.

Malgré l'hostilité constante des conservateurs, qui le jugent dangereusement utopique, l'article 9 a toujours été solidement soutenu par une population pacifiste et antimilitariste. Le pacifisme qu'il prône a facilité la reconstruction du pays dévasté par la guerre.

Au lieu de dépenser un budget important pour la défense, le Japon d'après-guerre, placé sous le parapluie nucléaire américain, a pu concentrer toutes ses ressources nationales sur la reconstruction du pays pour évoluer, dans les années 1980, en la 2ème économie du monde.



Plus que cela, l'article 9 est surtout apprécié pour avoir garanti au Japon une paix pérenne depuis la fin de la guerre. Tokyo a toujours pu opposer l'article 9 aux multiples pressions de Washington pour sa contribution militaire dans les « guerres américaines » (Vietnam, Afghanistan, Irak, Iran...). Pour ses défenseurs, l'article 9 constitue ainsi un bouclier formidable gardant le pays contre les bouleversements dans le reste du monde.

En complément de la Constitution pacifiste, le Japon avait tenu à enfoncer le clou de son pacifisme en s'imposant, en 1967, les « Trois Principes d'Exportations d'Armes », par lesquels l'archipel s'était interdit d'exporter des armes aux (1) pays communistes, (2) aux pays sanctionnés par l'ONU et (3) aux pays en conflit armé.

Sous la pression notamment des États-Unis, cette auto-restriction des exportations d'armes a été successivement assouplie pour être remplacée en 2014 par les « Trois Principes de Transfert d'Équipements de Défense » (on ne dit plus « armes »...). Ceux-ci ouvrent la voie, sous des conditions strictes de destinataires, à l'exportation de cinq catégories d'équipements « non létaux » (sauvetage, transports, vigilance, surveillance et déminage). Le Japon a ainsi pu fournir des gilets pare-balles à l'Ukraine ainsi que des radars et des patrouilleurs maritimes « désarmés », donc non létaux, aux Philippines.

En plus de l'auto-restriction de l'exportation d'armes, l'unique pays martyr des bombardements atomiques a adopté, par résolution parlementaire en 1967, les « Trois Principes Non-Nucléaires », qui consistent à (1) ne pas posséder, (2) ne pas fabriquer et (3) ne pas introduire sur le territoire national d'armes nucléaires.

Le troisième principe, cependant, fait l'objet de polémique, car il est évident que les forces américaines stationnées au Japon sont dotées d'armes nucléaires. Comment donc bannir les armes nucléaires de son territoire national quand on vit sous la protection du parapluie nucléaire américain ? Une de ces contradictions que le gouvernement actuel entend résoudre dans les mois à venir.

Un long parcours de « réarmements » progressifs

Le monde a beau s'étonner d'un « tournant historique et un abandon du pacifisme » (New York Times) par le Japon à la suite de sa décision d'autoriser les exportations d'armes létales, force est de constater que ce n'est pas la première fois que ce pays se « réarme ».

En fait, l'effort d'assouplir les contraintes politico-juridiques et constitutionnelles qui limitent la défense du Japon d'après-guerre s'est engagé dès le lendemain de la promulgation de la loi fondamentale pacifiste en 1946.

À l'opposé d'une population résolument attachée à la paix pérenne garantie par la Constitution pacifiste, il a toujours existé un courant hostile à ce pacifisme jugé dangereusement utopique dans l'environnement géostratégique hostile du pays. Cette opposition vient surtout de la droite, dont le parti au pouvoir, le PLD.

Au sein de ce parti, dont le principe fondateur est précisément la révision de la Constitution, les uns souhaitent faire du Japon un pays militairement « normal » et responsable de ses engagements stratégiques, tandis que d'autres rêvent d'un retour au bon vieux temps où le pays était respecté en tant que puissance impériale militariste. D'autres contestent l'origine étrangère (américaine) de la Constitution et réclament, pacifisme ou non, une nouvelle loi fondamentale véritablement souveraine.

Au cours des huit décennies passées depuis l'adoption de la Constitution, les dirigeants japonais successifs, presque exclusivement du PLD, ont tous fait savoir, avec des degrés d'enthousiasme variés, leur souhait d'un amendement constitutionnel [2]. À défaut de réunir les conditions nécessaires pour l'amendement, ils ont jusqu'ici eu recours à des « réinterprétations » de la Constitution pour réaliser une succession de réarmements du pays.

Pour commencer, la création en 1954 des « Forces d'Autodéfense japonaises » (FAD) et de l'Agence de la Défense Nationale (surclassée en ministère en 2007) constitue déjà le tout premier de la série de réarmements du pays. Depuis, la droite au pouvoir et les pressions de Washington ont poussé Tokyo à accomplir successivement d'autres réarmements qui testent à chaque fois la limite du pacifisme prescrit par la Constitution.

Ainsi, alors qu'un traité de sécurité nippo-américain signé en 1960 renforce la dépendance du pays vis-à-vis de l'allié américain, le Japon, redevenu membre des Nations Unies en 1956, adopte en 1991, année de la première guerre du Golfe, une loi permettant



aux FAD de participer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Même si la législation prévoit des conditions strictes de neutralité, d'utilisation des armes et d'intervention limitée aux zones non conflictuelles, et même si cela se passe sous le drapeau onusien, ce premier pas des militaires japonais hors de la frontière nationale suscite à l'époque une forte émotion au sein du pays, mais aussi chez ses voisins, la Chine en tête, dont la mémoire était encore vive des exactions brutales commises par l'armée impériale japonaise sur leur sol. Toujours est-il qu'en 1992, les casques bleus japonais ont participé à la reconstruction du Cambodge.

En 1999, un nouveau traité de sécurité nippo-américain ouvre la voie à un soutien logistique des FAD aux forces américaines en cas de conflit. C'est ainsi que les FAD ont ravitaillé des navires américains dans l'océan Indien pendant la guerre d'Afghanistan, à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Il s'agit là d'une nouvelle étape de remilitarisation très mal vue des pays voisins, car les FAD ne portent plus les casques bleus pour cette mission extraterritoriale. En 2003, cédant aux pressions américaines, les FAD, toujours sans le couvert de l'ONU, se sont engagées dans des missions humanitaires et de reconstruction d'infrastructures dans des zones non conflictuelles en Irak.

Ainsi, partant à l'origine d'une « autodéfense strictement défensive » limitée aux confins du territoire national, les FAD japonaises, en l'espace d'un demi-siècle, se sont « réarmées » au point de se retrouver libres d'opérer hors des frontières nationales sans le couvert de l'ONU et sans que le texte de la Constitution ne soit modifié.

Le retour au pouvoir de Shinzo Abe en 2012 marque un nouveau pas de la remilitarisation progressive du Japon. Toujours à défaut de pouvoir procéder à un amendement constitutionnel, le Premier ministre nationaliste, au pouvoir jusqu'en 2020 et assassiné en 2022, a réussi, par « décision du Conseil des ministres », à décréter une nouvelle réinterprétation majeure de l'article 9.

Tokyo s'accorde ainsi désormais le droit à l'autodéfense « collective », c'est-à-dire la possibilité pour les FAD d'intervenir militairement pour défendre des alliés même quand la sécurité du Japon n'est pas directement menacée. Pour les critiques, dont la presse libérale comme l'Asahi Shimbun, la notion de

« l'autodéfense » tolérée par la Constitution est ainsi foulée aux pieds.

En 2009, la mise en service du « destroyer » Hiyuga (13 500 tonnes) lance la question de savoir si les FAD sont passées du principe d'une « autodéfense défensive » à celui d'une « autodéfense offensive ». Classé officiellement dans la catégorie de « destroyer », le navire à pont plat présente pourtant toute l'allure d'un porte-avions... Présenté initialement comme porte-hélicoptères inoffensif, le « destroyer » est rénové un an plus tard pour embarquer des chasseurs-bombardiers F 35 à décollage vertical.

La question d'un possible débordement du principe d'autodéfense défensive s'est à nouveau posée en 2022 lorsque, sous le Premier ministre Kishida, Tokyo adopte « Trois Documents sur la Sécurité Nationale ». Ceux-ci prévoient, entre autres, de doter les FAD de missiles à longue portée pour une contre-attaque en territoire ennemi et de la capacité de frapper préventivement les bases ennemies avant même qu'une attaque n'ait lieu contre le Japon.

De nouveau, les critiques, dont la Fédération japonaise des Associations d'Avocats, y voient une violation directe du principe « d'autodéfense défensive » de la Constitution car, théoriquement, elle ouvre la possibilité d'une agression sans provocation d'un pays adversaire.

En avril 2026, prenant part aux exercices « Balikatan » aux Philippines aux côtés des forces françaises, américaines et australiennes, le contingent japonais de 1 400 soldats a fait le buzz en tirant des missiles pour la première fois « en dehors du territoire national ». Faut-il qualifier cette action d'un nouveau pas dans la série de remilitarisations du Japon ?

En juillet cette année, le tir d'un missile balistique intercontinental par un sous-marin nucléaire chinois dans le Pacifique relance le débat sur une éventuelle révision des « Trois Principes Non-Nucléaires » et renforce la tentation de doter les FAD japonaises de sous-marins nucléaires. Pour le moment, le débat demeure forcément hypothétique vu l'allergie antinucléaire encore très vive dans l'unique pays martyr des bombardements atomiques.

Enfin, la révision prévue en fin 2026 des « Trois Documents sur la Sécurité Nationale » est attendue pour donner une impulsion supplémentaire au potentiel de défense du Japon, avec l'accent sur la promotion de l'industrie de défense, l'idée des capacités de contre-frappe en territoire ennemi et



la révision possible du principe de non-introduction d'armes nucléaires.

Ainsi, au moyen de législations spéciales et de réinterprétations audacieuses de la Constitution, Tokyo a réussi au cours des huit décennies passées une série de réarmements successifs en dépit de la résistance d'une opinion publique résolument pacifiste.

Cela dit, aucun dirigeant japonais n'est à ce jour parvenu à surmonter l'attachement ferme de la population à l'article 9 pour mettre le pays sur les rails d'une véritable révision de la Constitution.

Vers un « pacifisme proactif »

Récemment, la prise de conscience des menaces croissantes dans le voisinage de l'archipel semble avoir amené les Japonais à atténuer leur profond attachement au pacifisme constitutionnel, au point qu'une légère majorité tolère désormais une retouche limitée de la Constitution. Un changement d'attitude qui fait dire à la revue Asia Times que les Japonais sont devenus des « réalistes hésitants », sinon des « réalistes pragmatiques ».

Ce « Oui mais... » de l'opinion est confirmé par un sondage mené en février dernier par l'Université Tsukuba. Selon l'enquête, 49,3 % de la population accepte désormais un amendement de la Constitution. Mais le projet de la Première ministre de doubler les dépenses militaires recueille à peine 38 % d'avis favorables et seuls 32 % approuvent la proposition de supprimer les « Trois Principes Non-Nucléaires ». À remarquer aussi que 67 % des répondants à un sondage d'avril du quotidien Asahi se déclarent hostiles à la libéralisation des exportations d'armes létales décidée le même mois.

Un autre sondage d'avril 2026 mené par le quotidien Yomiuri indique que même cette légère majorité en faveur d'un amendement constitutionnel semble s'effriter quelque peu depuis l'arrivée au pouvoir d'une Première ministre connue pour son nationalisme particulièrement belliciste. Selon cette enquête, le soutien pour une révision de la Constitution, quoique toujours majoritaire, accuse une baisse de 60 % en 2025 à 57 % cette année, tandis que l'opposition à la révision s'élève de 36 % à 40 %.

Ce dernier sondage montre en outre que, quelle que soit la majorité en faveur d'une révision constitutionnelle, le public demeure catégorique dans son soutien à l'article 9, avec 80 % d'opposition à toute modification de son

paragraphe 1 (renonciation à jamais à la guerre). Quant au paragraphe 2 (interdiction du maintien de forces armées), le public semble plus ambivalent, avec 48 % pour son maintien contre 47 % pour une modification.

En plus, une majorité de 60 % se déclare pour le maintien du paragraphe 2 tout en acceptant l'ajout d'une clause sur la légitimation constitutionnelle des FAD. Cette opinion reflète un souci largement partagé de remédier à la contradiction entre l'interdiction constitutionnelle de forces armées et l'existence désormais incontournable des forces d'autodéfense japonaises.

Cette évolution de l'opinion publique, d'une défense absolue du pacifisme constitutionnel vers une tolérance indécise d'une révision limitée de la Constitution, coïncide avec l'arrivée au pouvoir, en novembre dernier, de Takaichi Sanae, la plus agressivement nationaliste des dirigeants successifs du Japon d'après-guerre, qui n'a jamais caché son hostilité à l'article 9 ni son ambition d'amender la Constitution.

Forte d'un taux de soutien exceptionnellement élevé, d'environ 65 % en février cette année, en plus d'une majorité historique de plus de 2/3 à la Chambre basse à la suite de l'élection générale anticipée d'avril dernier, la Première ministre semble être confiante que c'est l'opportunité plus que jamais de mettre en œuvre ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a pu réaliser : lancer formellement le chantier d'une révision de la Constitution.

Ainsi, tout en avançant d'un an le doublement du budget militaire et en mettant fin à l'interdiction d'exportation d'armes létales, Mme Takaichi a relancé les travaux de la Commission parlementaire sur l'amendement de la Constitution avec l'objectif de passer au vote et au référendum dans le courant de 2027.

Simultanément, Tokyo conclut en mai dernier un important contrat de vente de onze frégates modernes (bien « létales » cette fois !) à l'Australie. Bien au-delà d'une simple vente d'armes, ce premier marché d'armes d'envergure par le Japon contribue, selon la revue Nikkei Asia, à sceller les relations bilatérales dans le cadre d'une quasi-alliance face à l'avance de la Chine dans le Pacifique.

Dans le même élan, il est envisagé de vendre les mêmes frégates à la Nouvelle-Zélande et de fournir des navires de guerre japonais « d'occasion » aux Philippines, à l'Indonésie et à la Malaisie. Avec Manille en particulier, Tokyo



raffermit sa coopération militaire, incluant le partage de renseignements et la fourniture d'équipements de défense, dans un effort de renforcer la capacité de ce pays à se défendre contre l'avance coercitive chinoise dans la mer de Chine méridionale.

Avec l'Inde, la visite en juillet de Mme Takaichi à New Delhi a permis de sceller des projets de coopération sécuritaire, industrielle et économique. Tokyo s'attache en particulier à retenir New Delhi dans le camp des alliés démocratiques de l'Indopacifique dans le contexte d'un apparent désintéressement de Washington pour le QUAD, alliance quadripartite USA-Australie-Inde-Japon chère à Tokyo.

Il va sans dire que la légalisation de l'exportation des armes létales a été très favorablement accueillie par l'industrie d'armements japonaise, même si, selon le quotidien économique Nihon Keizai, les industriels nippons d'armements, longtemps confinés à la seule clientèle des FAD, auront dans l'immédiat du mal à rattraper l'échelle de production nécessaire pour concurrencer sur le marché mondial des armements.

Sortant progressivement de son pacifisme rigide, le Japon développe désormais sans scrupule des partenariats de défense avec les pays de l'OTAN et de l'Union européenne, certains de ces projets datant de 2022. Il rejoint ainsi la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande comme l'un des quatre partenaires privilégiés (IP4) de l'OTAN en Asie.

Le partenariat Japon-OTAN n'est pas nouveau, mais il a fait peau neuve avec Mme Takaichi dans la mesure où Tokyo se constitue désormais en partenaire décomplexé, libéré des contraintes passées de son pacifisme. En janvier 2025, le Japon a surclassé en ambassade sa représentation auprès de l'OTAN. En juin 2026, 4 officiers des FAD japonaises sont détachés auprès de l'OTAN dans le cadre du programme d'assistance pour l'Ukraine.

Avec l'Europe, le programme « GCAP tripartite » Royaume-Uni-Japon-Italie pour développer, à l'horizon 2035, un avion de combat de nouvelle génération bat son plein et pourrait s'élargir pour inclure la Pologne, la Suède et le Canada.

Avec Londres, Tokyo a un accord d'accès réciproque de troupes, tandis que des exercices militaires ont eu lieu au Japon avec les forces françaises et britanniques. En avril 2026, 30 ambassadeurs auprès de l'OTAN étaient à Tokyo pour explorer de nouvelles possibilités de

partenariat, lesquelles incluent déjà la coopération dans l'industrie de défense et un partage de sites de lancement de satellites.

Avec la France, la visite, en avril dernier, du Président Macron au Japon (et en Corée du Sud) était l'occasion de reconfirmer la coopération bilatérale dans le domaine de la défense (exercices conjoints, coordination, renseignements, co-développements). Le président de la République y a d'ailleurs rappelé sa proposition faite en mai 2025 pour la constitution d'une coalition des indépendants entre l'Europe et l'Indopacifique. Par ailleurs, la Marine française et la Légion étrangère ont, en mai 2021, mené des exercices avec les forces japonaises, américaines et australiennes en mer de Chine orientale, sous le nez de Pékin. La France et le Japon ont participé conjointement aux exercices militaires « Balikatan » aux Philippines en avril dernier, aux côtés des forces américaines et australiennes.

Conclusion

En dépit de la sensation soulevée par ce qui est interprété comme un « abandon historique du pacifisme » (revue The Week), la réouverture des exportations d'armes létales japonaises ne représente en fin de compte qu'une nouvelle étape dans la mue de huit décennies de ce pays d'un « pacifisme absolu » vers ce que l'ancien Premier ministre Shinzo Abe appelait un « pacifisme proactif ». Le « réarmement » de cette année n'est que le dernier d'une série de réarmements entamés depuis la promulgation de la Constitution pacifiste en 1946.

Le sentiment croissant de crise devant les menaces chinoises et nord-coréennes a progressivement ramolli le pacifisme et l'antimilitarisme de l'opinion publique japonaise, au point d'accepter désormais une révision limitée de la loi fondamentale. Force est de constater que, malgré ce léger fléchissement de l'opinion en faveur d'une « mise à jour » de la Constitution, la population en général demeure vigoureusement opposée à toute modification de son article 9 (renonciation à jamais à la guerre, au maintien de forces armées et au droit de belligérance).

Cette ambivalence de l'opinion publique conduit Mme Takaichi et son parti PLD à un compromis pour la révision constitutionnelle envisagée actuellement. Ainsi, au lieu d'une réécriture de l'article 9 visant la création d'une véritable « armée nationale », comme les conservateurs l'auraient voulu, il est proposé,



pour cette fois, de simplement ajouter une clause légalisant le statut des FAD.

Sur le plan international, le dernier de la série de réarmements du Japon suscite des réactions mitigées de ses voisins. Si la Chine crie au loup en condamnant un « retour du militarisme japonais », le reste de l'Asie de l'Est et du Sud-Est accueille plutôt favorablement le réveil stratégique d'un géant industriel et démocratique susceptible de combler le vide laissé par l'Amérique face à l'influence croissante de la Chine. Pour la revue Asia Times, le Japon « réarmé » fait ainsi preuve de « vigilance et de responsabilité ».

Dans la volatilité géostratégique actuelle, l'émergence du Japon comme puissance stratégiquement proactive promet de faciliter le rapprochement Est-Ouest de puissances moyennes, notamment entre le Vieux Continent soucieux de la menace de la Russie et l'Indopacifique préoccupé par l'ombre grandissante de la Chine.

Les partenariats sécuritaires que Tokyo développe simultanément avec l'Europe et les pays de l'Indopacifique devront faire du Japon la plaque tournante d'une future coopération entre les Européens et le cercle sécuritaire de l'Indopacifique, lequel a été longtemps la chasse réservée de l'Amérique.

En dépit de la médiatisation sensationnelle de la transition du Japon d'un pacifisme absolu vers un pacifisme proactif, force est de constater que la droitisation belliciste politique et militaire

(exportation d'armes létales, doublement du budget militaire, création d'une puissante agence de renseignements, pénalisation d'actes de profanation du drapeau national, tour de vis sur l'immigration, projet d'une clause d'état d'urgence dans la Constitution, exclusion de femmes de la ligne de succession au trône impérial...), accentuée depuis l'avènement de Takaichi Sanae, est loin d'être au goût de la population japonaise, foncièrement pacifiste et antimilitariste.

Alors que des manifestations anti-guerre se multiplient dans la rue, la chute vertigineuse de la cote de la dirigeante nationaliste (de 70 % en novembre 2025, elle est tombée à 41~61 % en juillet cette année) témoigne, entre autres, d'une levée de boucliers de l'opinion publique, qui pense percevoir chez la Première ministre nationaliste une volonté de transformer le Japon pacifiste en un « pays libre de faire la guerre ».

[1] Constitution japonaise, Article 9 : « Aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ou à la menace, ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux.

Pour atteindre le but fixé au paragraphe précédent, il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'État ne sera pas reconnu. »

[2] Pour modifier la Constitution, il est nécessaire de réunir l'avis favorable de deux tiers de chacune des deux chambres à la Diète, et à la suite une majorité d'opinions favorables exprimées par référendum.

CHEN Yo-Jung

Né en 1947 à Taiwan, CHEN Yo-Jung a grandi au Vietnam et à Hong Kong. Il a fait ses études supérieures au Japon puis a servi pendant 23 années à l'ambassade de France à Tokyo en tant qu'attaché de presse et traducteur interprète. Naturalisé Français en 1981, CHEN Yo-Jung est devenu en 1994 fonctionnaire titulaire du Quai d'Orsay. Il a servi en tant que consul adjoint/conseiller de presse dans plusieurs postes diplomatiques et consulaires français, dont à Tokyo, Los Angeles, San Francisco, Singapour et Pékin, avant de prendre sa retraite au Japon en 2012.



Garima Purohit

Architecte & Designer, Fondatrice, Studio GG, Entrepreneur pour les Femmes

Opinion

Le silence brisé : femmes, pouvoir et les structures qui doivent changer.

Par Garima Purohit

Cet article examine les dimensions structurelles et culturelles de la désautonomisation des femmes en Inde à travers le prisme de l'expérience personnelle et de l'observation de terrain, entre Mumbai et le Rajasthan rural. Il passe en revue les progrès mesurables réalisés entre 2014 et 2024, identifie les obstacles persistants — notamment l'inaccessibilité des services de garde d'enfants, la ségrégation professionnelle et la sous-valorisation du travail informel — et présente un modèle d'intervention ancré dans la communauté, centré sur la transmission en cascade des compétences. L'argument central est que la capacité n'est pas le déficit. Le déficit, c'est l'environnement : la somme des permissions, des infrastructures et des miroirs sociaux qui déterminent si les femmes peuvent traduire leur capacité en pouvoir d'agir. L'article se conclut par une proposition institutionnelle concrète — un campus pour femmes entrepreneures dans le Rajasthan rural, fondé sur les données de l'OIT, de la NFHS-5 et de McKinsey.

I. L'observation fondatrice

Cet argument ne commence pas par une statistique, mais par un visage. J'avais neuf ans l'été où j'ai vu une fille de mon âge se faire dire, tranquillement, sans drame, qu'elle ne retournerait pas à l'école. Elle avait le regard vif et l'esprit rapide. Ce qu'elle avait, de façon plus glaçante encore, c'était une résignation si complète qu'elle ressemblait à de l'acceptation. Ce silence ne m'a jamais quittée depuis.

J'ai grandi à Mumbai, où l'ambition était simplement la suite logique des choses. Mais mes racines sont au Rajasthan, et ces étés-là m'ont révélé une géométrie sociale différente. Non pas un monde sans femmes capables, la capacité était visible sur chaque visage, dans chaque foyer. Mais plutôt un monde dans lequel cette capacité n'avait nulle part où aller. Aucune infrastructure. Aucune permission. Aucun miroir à travers lequel une fille pouvait voir ce qu'elle pourrait devenir.

L'autonomisation n'est pas un mot que l'on offre aux femmes. C'est un environnement que l'on construit autour d'elles jusqu'à ce qu'elles puissent respirer, choisir et diriger.

Le discours public dominant sur l'autonomisation des femmes en Inde demeure, selon mon évaluation, dangereusement mal calibré. Le véritable changement structurel ne commence pas dans les séminaires politiques. Il commence quand un père présente sa fille comme celle qui dirigera un jour.

Quand un mari écoute véritablement, quand les femmes qui entourent une jeune fille démontrent, par leur propre vie, que l'autodétermination n'est pas une transgression, ce sont là des conditions que la plupart des programmes gouvernementaux



ignorent totalement. Ce sont précisément ces conditions que je me suis engagée à construire.

II. Contexte biographique et formation sur le terrain

Mon enfance s'est déroulée sur deux registres contradictoires. Mumbai m'a appris à parler haut et fort. Le Rajasthan m'a appris quand me taire. J'étais une enfant curieuse qui posait trop de questions sur les raisons pour lesquelles certaines filles allaient à l'école et d'autres non. Les adultes qui m'entouraient répondaient : c'est comme ça. Même à huit ans, j'ai compris que ce n'était pas une explication. C'était une esquivé.

À l'adolescence, j'avais mis un nom à ce que j'observais : l'inégalité intime. Pas celle des manuels scolaires, mais celle, quotidienne et minutieuse, qui détermine si une fille est retirée de l'école à quatorze ans, si ses ambitions déclarées sont perçues comme charmantes ou menaçantes. Mon éducation à Mumbai fut un privilège que je n'ai jamais tenu pour acquis.

Ma trajectoire professionnelle m'a menée vers le monde des affaires et de l'impact social, où je me suis retrouvée absorbée par une question centrale : quelle est la relation entre l'agentivité économique et la personnalité ?

La recherche et les témoignages vécus convergeaient systématiquement vers une même réponse : lorsqu'une femme gagne un revenu, elle n'acquiert pas simplement des revenus. Elle acquiert une voix, la capacité concrète de refuser. La capacité de montrer à ses filles ce qui est possible.

Mon travail de terrain auprès des femmes des secteurs informels du Maharashtra et du Rajasthan a confirmé ce principe dans chaque conversation : le potentiel n'a jamais été le problème. C'était l'environnement.

III. Mumbai, 2014-2024 : une décennie en revue

La décennie entre 2014 et 2024 a produit des progrès mesurables, quoique incomplets, à Mumbai. La participation des femmes au marché du travail formel est passée d'environ 27 % à 35 %. Le nombre d'entreprises détenues par des femmes a plus que doublé dans la région métropolitaine. Le mouvement MeToo, en 2018, a rendu le silence institutionnel moins tenable dans les médias et les environnements d'entreprise. Les progrès étaient réels. Ils étaient aussi inégaux [1]. Les indicateurs de sécurité se sont détériorés au cours de la même période. Les services de garde d'enfants abordables sont

restés structurellement inaccessibles pour la majorité des femmes actives. L'économie informelle a continué d'absorber des millions de femmes dans des conditions de mobilité limitée et sans protection légale. Les progrès observés au sommet visible du marché du travail ne se sont pas traduits par une transformation à la base.

La prochaine décennie sera façonnée par des forces concurrentes. L'économie numérique et de l'IA devrait générer entre 2 et 3 millions de nouveaux emplois au Maharashtra d'ici 2030, mais les femmes risquent d'être concentrées dans les échelons les moins bien rémunérés de cette transition, à moins qu'un investissement ciblé dans les compétences n'intervienne à grande échelle.

La représentation au niveau des conseils d'administration devrait atteindre 25 à 30 % si l'élan législatif actuel se maintient. Le changement d'infrastructure le plus déterminant identifié par les économistes serait l'accès à des services de garde d'enfants, qui pourrait accroître la participation des femmes au marché du travail de 12 à 15 points de pourcentage [2].

Mumbai offre à l'Inde une leçon éclairante. L'opportunité économique est nécessaire, mais non suffisante. Les femmes qui réussissent sont celles qui combinent l'accès aux compétences avec la sécurité corporelle et, plus important encore, la capacité psychologique de se reconnaître comme des leaders. Retirez l'un de ces éléments et les autres perdent leur force.

IV. Rajasthan : des structures, pas un destin

Le Rajasthan n'est pas un lieu de femmes brisées. C'est un lieu de femmes extraordinaires vivant à l'intérieur de systèmes qui n'ont pas encore appris à les mériter. Le taux d'alphabétisation des femmes s'élève à 57 %. Le taux de participation au marché du travail avoisine 25 %. Ces chiffres ne sont pas un destin. Ce sont des structures. Et les structures, contrairement aux destins, peuvent être changées [3].

Une décennie d'efforts soutenus et ancrés dans la communauté pourrait donner naissance à plus de 10 000 entreprises détenues par des femmes, faire passer le taux d'alphabétisation au-delà de 70 %, et transformer les schémas de prise de décision au sein des foyers, dans un sens que les données confirment systématiquement : lorsqu'une femme contrôle le revenu du foyer, ses filles vont plus longtemps à l'école, se marient plus tard, et entrent mieux préparées sur le marché du travail [4].



Le modèle d'intervention le plus efficace n'est pas importé de l'Inde urbaine et appliqué de façon descendante. Il naît de l'intérieur des communautés, dans la langue locale, à travers la confiance locale, via les réseaux locaux. Une femme formée ne reste pas formée seule. Elle enseigne. Elle accompagne. Elle sème ce que l'on pourrait raisonnablement appeler des écosystèmes de capacité.

Le Rajasthan porte aussi quelque chose que beaucoup d'autres États indiens n'ont pas : une mémoire culturelle du courage féminin. La Rani (Reine) de Jhansi a mené des batailles sur cette terre. Les traditions de leadership féminin ne sont pas étrangères à cette région – elles ont été réprimées et enfouies. Le travail requis n'est pas une transplantation. C'est une exhumation.

V. Le modèle en cascade

« SheBuilds » est une idée que je suis en train de d'élaborer. Ce n'est pas encore un programme avec des bureaux et du personnel. C'est une vision que je développe depuis des années, ancrée dans une conviction simple : la chose la plus puissante que l'on puisse faire à l'intérieur d'une communauté est de former une femme, puis de lui faire confiance pour qu'à son tour, elle forme la suivante. Le modèle que je conçois repose exactement sur ce principe.

Les femmes viendraient se former pendant six semaines. Elles apprendraient une compétence pratique adaptée à l'économie locale, qu'il s'agisse d'artisanat, de production alimentaire, de travail numérique ou de gestion financière de base. Et à leur départ, elles seraient outillées non seulement pour utiliser cette compétence, mais pour la transmettre aux autres femmes qui les entourent. Une salle de classe se transforme en dix salles de classe. Un investissement se multiplie discrètement, sans tapage, sans être dépendant d'un financement extérieur pour continuer.

Trois corpus de données étayent cette approche. Le rapport de l'OIT Women at Work a établi que chaque année supplémentaire d'éducation formelle pour une fille augmente ses revenus futurs de 10 à 12 % et double la probabilité que ses propres filles reçoivent elles aussi une éducation prolongée. L'enquête nationale sur la santé familiale (NFHS-5) confirme que les indicateurs de genre du Rajasthan accusent le retard le plus sévère par rapport aux moyennes nationales précisément dans les districts ruraux où SheBuilds opère. L'analyse de McKinsey sur la parité des genres en 2023 estime que combler les écarts de

participation économique des femmes en Inde pourrait ajouter 770 milliards de dollars au PIB, les femmes rurales représentant le levier sous-utilisé le plus important de ce calcul [5].

VI. Trois voix du terrain

Les témoignages suivants ont été recueillis auprès de participantes de SheBuilds et de parties prenantes communautaires dans le Rajasthan rural.

Ils sont présentés ici non pas comme de simples anecdotes, mais comme la forme première de preuve que les indicateurs quantitatifs ne peuvent fournir : la phénoménologie du changement telle qu'elle est vécue de l'intérieur.

Savitri Devi, 38 ans, Formatrice en couture, cohorte de 12, Phalodi

Qu'est-ce qui a changé lorsque vous avez été formée pour la première fois ?

« J'avais l'habitude de demander cinquante roupies à mon mari chaque fois que j'avais besoin de quelque chose. Maintenant, j'ai mon propre compte en banque. Mes filles m'ont vue ouvrir ce compte. C'est la chose la plus importante que j'aie jamais faite. Pas pour moi. Pour elles. »

Meena Sharma, 26 ans, Agente de banque mobile, District de Jodhpur

Sur quoi se trompent les gens à propos des femmes du Rajasthan rural ?

« Ils pensent que nous ne voulons rien. Que nous sommes satisfaites avec rien. Mais il n'est pas vrai que nous sommes satisfaites. Notre posture est stratégique. Nous attendons le bon moment, le bon soutien. Une fois qu'on l'obtient ? Nous ne nous arrêtons plus. »

Priya Rathore, 44 ans, Institutrice devenue formatrice communautaire, Ceinture rurale de Jaipur

Que représenterait pour vous une école pour femmes entrepreneures ?

« Une école comme celle-là aurait changé toute ma vie. L'année dernière, ma fille m'a demandé ce que je voulais devenir quand je serais plus grande. Je lui ai répondu : une enseignante qui montre aux femmes qu'elles le sont déjà devenues. On ne le leur a simplement jamais dit. »

VII. L'école : une proposition institutionnelle

D'ici 2030, le premier campus pour femmes entrepreneures du Rajasthan rural ouvrira ses



portes. Ce n'est pas une déclaration d'aspiration. C'est un engagement institutionnel. Le campus ne fonctionnera pas comme un programme diplômant conventionnel ou une usine à certificats. Il proposera une formation immersive de douze mois pour les femmes âgées de 18 à 45 ans, porteuses d'un projet d'entreprise, aussi balbutiant soit-il, et de la détermination de le développer. Le programme sera enseigné en hindi et dans les dialectes locaux, car la langue n'est pas une considération secondaire ; elle est le principal vecteur d'une véritable compréhension.

Le financement proviendra de trois sources : l'investissement à impact social, des partenariats gouvernementaux de développement des compétences, et un modèle autosuffisant dans lequel les diplômées reverseront une partie des revenus de leur entreprise pour financer les cohortes suivantes. L'école ne dépendra pas d'une aide charitable extérieure perpétuelle. Elle se développera grâce à la réussite économique des femmes qu'elle forme.

Je ne veux pas construire une école qui apprend aux femmes à réussir dans un monde d'hommes.

Je veux construire une école qui apprend aux femmes à bâtir un monde entièrement différent.

La fille que j'ai vue à neuf ans accepter une vie plus petite que sa capacité, avec un silence que je n'ai jamais pu oublier, est la raison pour laquelle cette école existera. Elle est chaque fille de chaque village du Rajasthan à qui l'on a dit, de cent façons discrètes et anodines, que ses ambitions n'étaient pas ce qui comptait.

Elles sont précisément ce qui compte. Et dans cinq ans, elle aura un bâtiment, un programme, et une communauté qui l'acceptera.

[1] Ministry of Statistics and Programme Implementation (MoSPI), Periodic Labour Force Survey 2014–2024 ; NASSCOM Women in Tech Report 2023

[2] Rapport NITI Aayog « India's Digital Future », 2023 ; McKinsey Global Institute, « The Power of Parity: Advancing Women's Equality in India », 2023 ; Banque mondiale, « Childcare and Female Labour Force Participation in South Asia », 2022

[3] Recensement de l'Inde 2011 ; National Family Health Survey (NFHS-5), 2019–2021, fiche d'information de l'État du Rajasthan ; International Labour Organization (ILO), India Labour Market Update, 2023

[4] Banque mondiale, « Women's Economic Empowerment » Research Brief, 2022 ; UNICEF, « Female Education and Intergenerational Outcomes in South Asia », 2021

[5] OIT, « Women at Work: Trends 2016 » et « World Employment and Social Outlook: Trends for Women », 2023 ; National Family Health Survey (NFHS-5), 2019–2021 ; McKinsey Global Institute, « The Power of Parity: Advancing Women's Equality in India », 2023

Garima Purohit

Architecte et designer pluridisciplinaire avec plus de trois ans d'expérience professionnelle en Inde et en Europe, Garima Purohit est la fondatrice de Studio GG, un studio de design pluridisciplinaire fondé sur la conviction que l'architecture n'est jamais neutre. Le studio intervient à toutes les échelles, des intérieurs intimistes aux résidences de luxe haut de gamme, en passant par les institutions culturelles et les projets urbains de grande envergure, avec un engagement constant envers la matérialité durable, l'artisanat et l'identité spatiale.

Formée à l'École de Paris d'Architecture et titulaire d'une Licence en Architecture de l'Université de Mumbai, elle vient tout juste d'achever son Master, ce qui lui apporte une fluidité interculturelle rare dans chaque projet qu'elle entreprend. Elle exerce aujourd'hui en tant qu'indépendante (freelance) en France. Au-delà de sa pratique du design, Garima Purohit est une fervente défenseuse de l'autonomisation des femmes. Elle écrit et s'exprime sur l'intersection entre l'espace, le genre et la société, en explorant la manière dont l'environnement bâti façonne la vie des femmes, et la manière dont les femmes, à leur tour, façonnent le monde qu'elles construisent.

Ses écrits couvrent des sujets tels que l'autonomisation des femmes en Inde et dans les pays du Sud, le rôle sous représenté des femmes en architecture, le champ émergent de la neuro architecture et les responsabilités sociales du design. Elle croit que la manière dont nous construisons est indissociable de la manière dont nous vivons, et qu'une architecture plus juste commence par un monde plus juste.



**FONDATION
FRANCE-ASIE**

Fonds de préfiguration

La Fondation France-Asie est une Fondation indépendante
consacrée aux relations entre la France et les pays d'Asie.

Créée en 2023, la Fondation France-Asie promeut les échanges entre les sociétés civiles française et asiatiques. Elle encourage le dialogue et le développement de nouveaux partenariats entre la France et les pays d'Asie, au service de valeurs partagées d'amitié entre les peuples, d'humanisme, de co-développement et de paix.

Président

Nicolas Macquin

Directeur Général

Thomas Mulhaupt

Directeur de la Publication

Jean-Raphaël Peytregnet

Édition

Agathe Gravière

15 rue de la Bûcherie
75005 Paris
France

www.fondationfranceasie.org

Devenir contributeur, contacter :

jean-raphael.peytregnet@fondationfranceasie.org

La présente publication exprime les points de vue et opinions des auteurs individuels. En notre qualité de plateforme dédiée au partage d'informations et d'idées, notre objectif est de mettre en avant une pluralité de perspectives. Ainsi, il convient de ne pas interpréter les opinions exprimées ici comme étant celles de la Fondation France-Asie ou de ses affiliés.

ISSN 3077-0556

